

Présents : Mesdames Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET, Serge THIVILLON.

Absents : Frédéric DELOLME

Secrétaire de séance : Bernadette TRANCHAND

Appel nominal des conseillers municipaux :
Mickaël Blachon,
Frédéric Delolme : absent (pas de pouvoir),
Bruno Jourdat,
Pierre Letiévant,
Christophe Poncet,
Danielle Ranger,
Serge Thivillon,
Bernadette Tranchand.

Le nombre des adjoints physiquement présents doit être supérieur à la moitié du nombre total des conseillers municipaux, soit minimum cinq conseillers,

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h06.

Après accord des élus, les votes auront lieu à mains levées.

Approbation du procès-verbal du 11/03/2025.

Ordre du jour :

1. Compte Financier Unique 2024 budgets commune et eau-assainissement.
2. Affectation du résultat budgets commune et eau-assainissement.
3. Vote des taux (Taxe d'aménagement, taxes foncières et habitation).
4. Budget Primitif 2025 budgets commune et eau-assainissement.
5. Retrait de la compétence appel d'offres.
6. Convention SAGE.
7. Questions diverses.

1. Compte Financier Unique 2024 budgets commune et eau-assainissement (2025-017) :

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte financier unique concernant le budget communal et le budget eau-assainissement pour l'année 2023. Chaque membre du conseil municipal a pu consulter le compte financier unique de chaque budget.

Pour rappel, le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Monsieur le Maire donne la parole à Bernadette TRANCHAND et quitte la salle le temps du vote.

Sous la présidence de Bernadette TRANCHAND, le conseil municipal réuni délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, après s'être fait présenter le financier unique par chapitre et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour chacun des budgets.

Le compte financier unique pour les budgets communal et eau-assainissement sont clôturés avec les résultats suivants :

BUDGET COMMUNAL					
COMMUNE DE TARENTEAISE - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2024					
I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES					I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE					B1
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	218 660.00	378 500.00	597 210.00
	Recettes réalisées (1)	B	69 777.18	434 644.71	504 721.89
	Restes à réaliser	C	0.00	0.00	0.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	255 500.00	507 432.00	762 932.00
	Dépenses réalisées (1)	E	121 220.98	350 894.14	472 115.12
	Restes à réaliser	F	0.00	0.00	0.00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-51 443.80	84 050.57	32 606.77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	38 415.24	147 956.79	186 372.02
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Exédent /déficit	G + H	-13 028.56	232 007.35	218 978.79
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0.00	0.00	0.00
Résultat cumulé	Exédent /déficit	G + H + I	-13 028.56	232 007.35	218 978.79

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations d'ordre et les opérations d'ordre

FONCTIONNEMENT COMMUNAL CA 2024			
Dépenses			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
11	Charges à caractère général	207 800,00	149 993,58
12	Charges de personnel	145 800,00	148 667,40
14	Atténuations de produits	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	47 472,00	45 733,87
66	Charges financières	1 300,00	1 248,24
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions	100,00	309,48
	Total des opérations réelles	402 472,00	345 952,57
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 960,00	4 941,57
	Total des opérations d'ordre	104 960,00	4 941,57
	Total avant report	507432	350894,14
2	Résultat reporté N-1 (si négatif)		
	Total général	507432	350894,14

Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
13	Atténuations de produits	3 000,00	19 898,45
70	Produits des services et du domaine	53 650,00	55 914,81
731	Produits fiscaux	195 000,00	210 413,73
73	Produits fiscaux	1 000,00	1 611,55
74	Dotations, subventions et participations	113 900,00	132 755,02
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	14 330,21
76	Produits financiers	0,00	20,94
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
78	Reprises de provisions		
	Total des opérations réelles	378 550,00	434 944,71
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00
	Total des opérations d'ordre	0,00	0,00
	Total avant report	378 550,00	434 944,71
2	Résultat reporté N-1 (si positif)	147 956,78	147 956,78
	Total général	526 506,78	582 901,49
	Résultat de Fonctionnement avant Report N-1	-138 882,00	84 050,57
	Exédent à reporter		232 007,35

INVESTISSEMENT COMMUNAL CA 2024			
Dépenses			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 000,00	3 726,00
204	Subventions d'équipement versées	4 260,00	4 437,97
21	Immobilisations corporelles	201 300,00	86 322,69
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	227 560,00	94 486,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00	0,00
16	Remboursements d'emprunt	27 000,00	26 734,32
26	Participations	1 000,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		
	Total des dépenses financières	28 000,00	26 734,32
	Total des dépenses réelles d'investissement	255 560,00	121 220,98
040	Transferts en section de fonctionnement		
041	Opérations patrimoniales		
192	Neutralisations et régularisations d'opérations		
	Total des opérations d'ordre	0,00	0,00
	Total avant report	255 560,00	121 220,98
001	Résultat reporté N-1 (si négatif)		
	Total général	255 560,00	121 220,98
	Déficit investissement		13 028,56
	Total cumulé des deux sections	772 992,00	472 115,12
Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
13	Subvention d'investissement	30 500,00	20 108,54
16	Produits d'emprunt	0,00	0,00
20	Subventions incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00
	total recettes d'équipement	30 500,00	20 108,54
10	Dotations Fonds divers Réserves	8 200,00	44 727,07
1068	Exédent de fonctionnement	0,00	0,00
165	Dépôts cautionnement reçus	0,00	0,00
024	Produits de cession	75 000,00	0,00
	Total des dépenses financières	83 200,00	44 727,07
	Total des recettes d'investissement	113 700,00	64 835,61
021	Virement de la section de fonctionnement	110 000,00	0,00
040	Opréations d'ordre entre sections	4 960,00	4 941,57
041	Opérations patrimoniale		
040	Neutralisations et régularisations d'opérations	0,00	0,00
	Total des opérations d'ordre	114 960,00	4 941,57
	Total avant report	228 660,00	69 777,18
001	Résultat reporté N-1 (si positif)	104 920,51	38 415,24
	Total général	333 580,51	108 192,42
	Résultat investissement si positif		
	Total cumulé des deux sections		
RESULTAT COMMUNAL GLOBAL			218 978,79

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

EAU ET ASST TARENTEISE - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT - CFU - 2024

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	60 000,00	69 500,00	129 500,00
	Recettes réalisées (1)	B	38 338,65	73 039,97	111 378,62
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	67 200,00	99 500,00	166 700,00
	Dépenses réalisées (1)	E	24 991,68	68 221,16	93 212,84
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	13 346,97	4 818,81	18 165,78
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	12 065,68	49 604,67	61 670,35
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	25 412,65	54 423,48	79 836,13
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	25 412,65	54 423,48	79 836,13

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations d'ordre et les opérations d'ordre.

FONCTIONNEMENT EAU-ASSAINISSEMENT CA 2024			
Dépenses			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
11	Charges à caractère général	43 700,00	14 083,37
12	Charges de personnel	10 000,00	9 877,13
14	Atténuations de produits	5 000,00	4 668,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	292,98
	Total des dépenses de gestion des services	59 200,00	28 921,48
66	Charges financières	0,00	961,03
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions	300,00	0,00
22	Dépenses imprévues		
	Total des opérations réelles	59 500,00	29 882,51
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
042	Dotations aux amortissement	40 000,00	38 338,65
	Total des opérations d'ordre	40 000,00	38 338,65
002	Résultat reporté N-1 (si négatif)		-
	Total général	99 500,00	68 221,16

Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
13	Atténuations de produits		
70	Produits des services et du domaine	49 500,00	53 201,25
73	Produits fiscaux		
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	16,55
	Total des recettes de gestion des services	49 500,00	53 217,80
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
78	Reprises de provisions	0,00	28,03
	Total des opérations réelles	49 500,00	53 245,83
042	Reprises de la section d'investissement	20 000,00	19 794,14
	Total des opérations d'ordre	20 000,00	19 794,14
002	Résultat reporté N-1 (si positif)	49 604,67	49 604,67
Total général		69 500,00	73 039,97
	Excédent Fonctionnement 2024	-30 000,00	4 818,81
	Excédent à reporter	19 604,67	54 423,48

INVESTISSEMENT EAU-ASSAINISSEMENT CA 2024			
Dépenses			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	3 061,30
23	Immobilisations en cours		
	Total des dépenses d'équipement	45 000,00	3 061,30
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subvention d'investissement		
16	Remboursements d'emprunt	2 200,00	2 136,24
26	Participations		
27	Autres immobilisations financières		
20	Dépenses imprévues		
	Total des dépenses financières	2 200,00	2 136,24
	Total des dépenses réelles d'investissement	47 200,00	5 197,54
040	Transferts en section de fonctionnement	20 000,00	19 794,14
	Total des opérations d'ordre	20 000,00	19 794,14
	total général	67 200,00	24 991,68
001	Résultat reporté N-1 (si négatif)		
	Total général	67 200,00	24 991,68

Recettes		
Libellé Chapitre	Budget	Montants
Subvention d'investissement	100 000,00	
Produits d'emprunt		
Subventions incorporelles		
Subventions d'équipement versées		
total recettes d'équipement	100 000,00	0,00
Dotations Fonds divers Réserves		
Exédent de fonctionnement		
Dépôts cautionnement reçus		
Produits de cession		
Total des dépenses financières	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement	100 000,00	0,00
Virement de la section de fonctionnement		
Oprérations d'ordre entre sections	40 000,00	38 338,65
Total des opérations d'ordre	40 000,00	38 338,65
Total général	140 000,00	38 338,65
Résultat reporté N-1 (si positif)	12 065,68	12 065,68
Total général	152 065,68	50 404,33
Excedent d'investissement 2024		13 346,97
Excédent Investissement cumul fin 2024		25 412,65
Cumul Excedent Eau- Assainissement		79 836,13

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte financier unique 2024 sur le budget communal et sur le budget eau-assainissement.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

2. Affectation du résultat budgets commune et eau-assainissement (2025-018) :

Le maire donne la parole à Bernadette TRANCHAND qui soumet au vote du Conseil Municipal, la délibération d'affectation du résultat pour l'année 2024 pour le budget Commune et le budget eau-assainissement.

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le CFU de l'exercice 2024 qui fait apparaître les résultats résumés ci-dessus,
- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024, et sur proposition du Maire,

DECIDE d'affecter à l'unanimité les résultats comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

	EAU
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2024	4 818,81
EXEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023	49 604,67
Report Exedent au 002 Fonctionnement	54 423,48
EXEDENT D'INVESTISSEMENT 2024	13 346,97
EXCEDENT INVESTISSEMENT 2023	12 065,68
Report Exedent 001 Inverstissement	25 412,65
	COMMUNE
EXEDENT DE FONCTIONNEMENT 2024	84 050,57
EXEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023	147 956,78
Report Exedent au 002 Fonctionnement	232 007,35
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2024	- 51 443,80
EXCEDENT INVESTISSEMENT 2023	38 415,24
Report Déficit 001 Inverstissement	- 13 028,56
Affectation au 1068 en recettes Investissement	13 028,56
Report Exedent au 002 Fonctionnement après affect 1068	218 978,79

Budget Communal :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		84 050,57 €
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		147 956,78 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		232 007,35 €
(SI C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement		-13 028,56 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		
Besoin de financement F	=D+E	0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H	232 007,35 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		13 028,56 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		218 978,79 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Budget eau-Assainissement :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	4 818.81 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent) Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	49 604.67 € 54 423.48 €
Solde d'exécution de la section d'investissement e. Solde d'exécution cumulé d'investissement f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement = e. + f.	 25 412.65 € 0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	54 423.48 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	54 423.48 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

3. Vote des taux (Taxe d'aménagement, taxes foncières et habitation) (2025-019) :

Le maire donne la parole à Bernadette TRANCHAND qui présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires.

Considérant les taux pratiqués par les communes voisines, il est proposé au conseil municipal d'augmenter la Taxe d'Habitation et de ne pas faire évoluer les Taxes Foncières et la Taxe d'AMénagement.

En conséquence, Monsieur le Maire propose dans le même temps de voter la Taxe d'AMénagement et les taux comme suit :

- **Taxe d'habitation : 10 %** (augmentation de 1.42%)
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31.21 %** (pas de changement)
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40.46 %** (pas de changement)
- **Taxe d'AMénagement : 3 à 5%** (pas de changement)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE les taux communaux cités ci-dessus pour l'année 2025,
CHARGE Monsieur le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

4. Budget Primitif 2025 budgets commune et eau-assainissement (2025-020) :

Monsieur le maire donne la parole à Bernadette TRANCHAND qui présente aux membres du conseil municipal le budget primitif de la commune pour l'année 2025 :

BUDGET COMMUNE

FONCTIONNEMENT COMMUNAL BP 2025

Dépenses			Recettes		
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	chapitre	Libellé Chapitre	Budget
11	Charges à caractère général	251 000,00	13	Atténuations de produits	2 000,00
12	Charges de personnel	161 100,00	70	Produits des services et du domaine	44 300,00
14	Atténuations de produits	0,00	731	Produits fiscaux	209 000,00
			73	Produits fiscaux	1 600,00
			74	Dotations, subventions et participations	121 300,00
65	Autres charges de gestion courante	51 450,00	75	Autres produits de gestion courante	12 000,00
66	Charges financières	1 000,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations aux provisions	500,00	78	Reprises de provisions	
	Total des opérations réelles	465 050,00		Total des opérations réelles	390 200,00
023	Virement à la section d'investissement	120 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000,00			
	Total des opérations d'ordre	126 000,00		Total des opérations d'ordre	0,00
2	Résultat reporté N-1 (si négatif)		2	Résultat reporté N-1 (si positif)	218 978,79
	Total général	591 050,00		Total général	609 178,79
					Résultat de Fonctionnement avant Report N-1 -200 850,00
					Exédent à reporter 18 128,79

INVESTISSEMENT COMMUNAL BP 2025

Dépenses			Recettes		
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	chapitre	Libellé Chapitre	Budget
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 000,00	13	Subvention d'investissement	33 900,00
204	Subventions d'équipement versées	4 260,00	16	Produits d'emprunt	0,00
21	Immobilisations corporelles	158 350,00	20	Subventions incorporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
			23	Immobilisation en cours	0,00
Total des dépenses d'équipement		207 610,00	total recettes d'équipement		33 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations Fonds divers Réserves	1 500,00
13	Subvention d'investissement	0,00	1068	Exédent de fonctionnement	13 028,56
16	Remboursements d'emprunt	27 100,00	165	Dépôts cautionnement reçus	0,00
26	Participations	1 000,00	024	Produits de cession	75 000,00
27	Autres immobilisations financières				
Total des dépenses financières		28 100,00	Total des dépenses financières		89 528,56
Total des dépenses réelles d'investissement		235 710,00	Total des recettes d'investissement		123 428,56
040	Transferts en section de fonctionnement		021	Virement de la section de fonctionnement	120 000,00
041	Opérations patrimoniales		040	Opérations d'ordre entre sections	6 000,00
192	Neutralisations et régularisations d'opérations		041	Opérations patrimoniale	
			040	Neutralisations et régularisations d'opérations	0,00
Total des opérations d'ordre		0	Total des opérations d'ordre		126 000,00
001	Résultat reporté N-1 (si négatif)	13 028,56	001	Résultat reporté N-1 (si positif)	
Total général		248 738,56	Total général		249 428,56
			Résultat avant RAN		690,00
			Résultat investissement		690,00
Total cumulé des deux sections		839 788,56	Total cumulé des deux sections		858 607,35
RESULTAT COMMUNAL GLOBAL					18 818,79

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT EAU-ASSAINISSEMENT BP 2025

Dépenses			Recettes		
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	chapitre	Libellé Chapitre	Budget
11	Charges à caractère général	30 150,00	13	Atténuations de produits	
12	Charges de personnel	10 000,00	70	Produits des services et du domaine	58 000,00
14	Atténuations de produits	5 000,00	73	Produits fiscaux	
65	Autres charges de gestion courante	500,00	74	Dotations, subventions et participations	0,00
			75	Autres produits de gestion courante	100,00
	Total des dépenses de gestion des services	45 650,00		Total des recettes de gestion des services	58 100,00
66	Charges financières	850,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00	78	Reprises de provisions	
22	Dépenses imprévues				
	Total des opérations réelles	46 500,00		Total des opérations réelles	58 100,00
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00	042	Reprises de la section d'investissement	20 000,00
042	Dotations aux amortissements	40 000,00			
	Total des opérations d'ordre	60 000,00		Total des opérations d'ordre	20 000,00
002	Résultat reporté N-1 (si négatif)		002	Résultat reporté N-1 (si positif)	54 423,48
	Total général	106 500,00		Total général	132 523,48
				Perte Fonctionnement	-28 400,00
				Excédent à reporter	26 023,48

INVESTISSEMENT EAU-ASSAINISSEMENT BP 2024

Dépenses			Recettes		
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	chapitre	Libellé Chapitre	Budget
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		13	Subvention d'investissement	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées		16	Produits d'emprunt	
21	Immobilisations corporelles	103 000,00	20	Subventions incorporelles	
23	Immobilisations en cours		204	Subventions d'équipement versées	
	Total des dépenses d'équipement	103 000,00		total recettes d'équipement	45 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations Fonds divers Réserves	
13	Subvention d'investissement		1068	Excédent de fonctionnement	
16	Remboursements d'emprunt	2 300,00	165	Dépôts cautionnement reçus	
26	Participations		24	Produits de cession	
27	Autres immobilisations financières				
20	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	2 300,00		Total des dépenses financières	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	105 300,00		Total des recettes d'investissement	45 000,00
040	Transferts en section de fonctionnement	20 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00
			040	Opérations d'ordre entre sections	40 000,00
	Total des opérations d'ordre	20 000,00		Total des opérations d'ordre	60 000,00
001	Résultat reporté N-1 (si négatif)		001	Résultat reporté N-1 (si positif)	25 412,65
	Total général	125 300,00		Total général	130 412,65
				RESULTAT INVESTISSEMENT AV REPORT	-20 300,00
				RESULTAT INV APRES REPORT 2024	5 112,65

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif de la commune ainsi que le budget primitif de l'eau et assainissement de l'année 2025.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

5. Retrait de la compétence appel d'offres :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la délibération n° 2025-016 du 11 mars 2025 désignant les titulaires et suppléants des différentes commissions.

En effet, le bureau de contrôle de légalité de la Préfecture nous demande par courrier reçu le 24 mars 2025 de retirer de la commission municipale 4 « finances, budgets et appels d'offre », la Commission Appel d'Offres,

Le Maire propose donc au conseil municipal de retirer la commission d'appel

d'offre des commissions communales et notamment de la commission 4 :

Commissions municipales :

Commission 1 : Urbanisme, aménagement du village, bâtiments communaux, espaces verts, voirie, chemins, forêt, eau et assainissement

Membres : Frédéric DELOLME, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET, Danielle RANGER et Serge THIVILLON
Bruno JOURDAT est désigné Vice-président de cette commission.

Commission 2 : Éducation

Membres : Danielle RANGER, Mickaël BLACHON, Serge THIVILLON
Danielle RANGER est désignée Vice-président de cette commission.

Commission 3 : Lien social, vie locale et communication

Membres : Bernadette TRANCHAND, Danielle RANGER, Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Mickaël BLACHON, Christophe PONCET, Serge THIVILLON,
Bernadette TRANCHAND est désignée Vice-présidente de cette commission.

Commission 4 : Finances, budget

Membres : Frédéric DELOLME, Danielle RANGER, Serge THIVILLON, Bernadette TRANCHAND
Bernadette TRANCHAND est désignée Vice-présidente de cette commission.

Commission 5 : Correspondant pour la Défense Nationale

Serge THIVILLON est désigné comme correspondant à la Défense Nationale de la Commune de Tarentaise.

Ouïe cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité,
ACCEPTE le retrait de la commission d'appel d'offre des commissions municipales.

6. Convention SAGE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition du SIEL concernant la convention SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique du SIEL-TE Loire) qui arrive à sa fin et qui pourrait être reconduite pour 6 ans.

Il s'agit d'une option du SIEL assistant les collectivités adhérentes dans la gestion énergétique de leur patrimoine. La somme allouée à cette adhésion s'élevait à 484 € pour l'année 2024.

Il y a donc lieu de délibérer pour demander au SIEL-TE Loire d'assister la collectivité dans la gestion énergétique de son patrimoine.

L'adhésion à cette compétence est prise pour une période de 6 ans minimum, et à l'issue de cette période, adhésion pour une durée annuelle par tacite reconduction.

Le montant de la contribution que la collectivité s'engage à verser annuellement au SIEL-TE Loire s'élève donc à : 509 €.

Cette contribution est révisable chaque année, selon le tableau annuel des contributions du SIEL-TE Loire, en tenant compte du pourcentage d'évolution du glissement vieillesse technicité « effet de carrière » des agents du service SAGE.

Ce montant est versé au SIEL-TE Loire au cours du premier semestre de l'année considérée.

A défaut de paiement dans le délai de trente jours, à réception du titre de recette, il sera appliqué des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

Dans le cadre de la compétence optionnelle « SAGE », le SIEL-TE Loire propose un ensemble de modules complémentaires nécessitant une délibération et impliquant un coût supplémentaire.

Ces modules sont :

- Télégestion ;
- Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) Bâtiment & Energie ;
- Accompagnement au contrat d'exploitation et de maintenance avec Intéressement aux économies d'énergie
- Accompagnement au décret tertiaire / OPERAT.

Le détail des prestations, les conditions d'intervention du SIEL-TE Loire et la répartition des rôles entre le SIEL-TE Loire et la collectivité sont explicitées dans la convention annexée à la présente délibération.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

1) **DECIDE** que la collectivité adhère au service d'assistance à la gestion énergétique mis en place par le SIEL-TE Loire et décrit ci-dessus, et s'engage à verser les contributions annuelles correspondantes.

2) **APPROUVE** la conclusion de la convention à intervenir entre la commune et le SIEL-TE

3) **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

7. Questions diverses :

SIEL : Christophe Poncet nous explique la gratuité du raccordement à la fibre (THD42) a été prolongée d'un an jusqu'au 31 décembre 2026. Une communication serait nécessaire auprès des habitants encore non reliés à la fibre.

Un groupement électrique devait être réalisé avec Saint-Etienne Métropole. La compétence resta au SIEL.

Le SIEL fait une offre de subvention sur les études concernant l'énergie dans les bâtiments (Service d'Assistance à la Gestion Energétique).

Une réunion a lieu jeudi 10/04/2025 suite au chantier d'enfouissement des lignes électriques Chemin de la Côte des Pins concernant des problèmes de fuites, de graviers, de trous non rebouchés...

SAFER : (Mickael Blachon) Lors la dernière réunion, a été évoqué « les terres incultes » et la possibilité de les modifier en terrain agricole ? La mise en valeur des terres incultes ou sous exploitées est une procédure qui consiste à réquisitionner un terrain abandonné et à le faire exploiter par un agriculteur.

C'est une procédure difficile mais qui pourrait être mises en œuvre dans le cadre de déprise agricole exceptionnelle.

SICTOM : (Danielle Ranger) La dernière réunion concernait le bilan financier. Projet d'une nouvelle déchetterie sur Saint-Just-Malmont avec l'achat d'un terrain de 7 000 m² et la vente du terrain actuel.

Chats errants : (Mickaël Blachon) Lors du taillage des haies du parking à l'entrée du village, des cabanes et des gamelles pour les chats errants ont été trouvés.

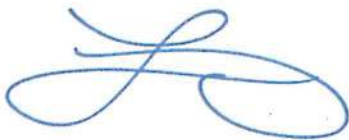
Voirie : (Mickaël Blachon) Des habitants trouvent dangereuse la sortie du chemin sur la route des Palais (vers la Résidence Loire Habitat) et demandent si un miroir routier pouvait être mis en place. Voir comment cela peut se faire et si cela se situe sur un domaine privé ou public ?

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, le maire lève la séance à 22 heures 14 minutes.

Prochain conseil municipal prévu le mardi 20 mai 2025 à 20h00.

Signatures

**Pierre LETIEVANT,
Maire**

A stylized, cursive signature in blue ink, likely belonging to Pierre Letievant.

**Bernadette TRANCHAND,
Secrétaire de séance**

A stylized, cursive signature in black ink, likely belonging to Bernadette Tranchand.